PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE M.R.C. DE TÉMISCOUATA

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase, convoquée par madame Francine Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière pour être tenue le 23 MARS à 19 h , à la Salle du conseil au sous-sol du Complexe municipal; à laquelle sont présents : Mesdames Andrée Lebel, Chantale Alain, Messieurs Gaston Chenard, Jocelyn Bernier, Pierre Després, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, André St-Pierre de même qu'en présence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Francine Morin. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par les dispositions du code municipal, même au conseiller absent.

Monsieur Dave Landry est absent.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour;
- 2- Remplacement des lumières de rues au DEL
- 3- Période de questions;
- 4- Clôture de l'assemblée.

2015-03-46 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2015-03-47 <u>ENTÉRINER LA NOMINATION DES PERSONNES</u> <u>POUR FORMER LE COMITÉ DE SÉLECTION POUR</u> <u>L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LE</u> <u>REMPLACEMENT DES LUMIÈRES DE RUE AU DEL</u>

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu d'entériner la nomination des personnes suivantes pour former le comité de sélection pour l'ouverture des soumissions pour le remplacement des lumières de rue actuelles à haute pression sodium par les luminaires au DEL.

- Madame Linda Morin
- Madame Johanne Labrecque

Ouverture publique qui s'est tenue, lundi 23 mars à 11 h 00 au Complexe municipal.

2015-03-48 SOUMISSION POUR LE REMPLACEMENT DES LUMIÈRES DE RUE AU DEL

ATTENDU QU'UN appel d'offres a été lancé par voie d'invitation auprès de deux entrepreneurs électriciens;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a été effectuée le lundi 23 mars 2015 à 11 h 00 en présence de Mesdames Linda Morin et Johanne Labrecque, membres du comité de sélection et Mme Francine Morin, directrice générale de la Municipalité de Saint-Athanase; ainsi que Mme Élizabeth Hudon, représentante du Groupe Caillouette et Associés;

ATTENDU QUE l'étude de conformité démontre que les soumissions reçues sont CONFORME EN TOUT POINT;

SOUMISSSIONNAIRES	<u>Caillouette &</u> <u>Associés</u>	<u>Gaétan Charest</u> <u>Inc.</u>
COÛTS	10 525,87 \$	12 667,00 \$
TPS	526.29 \$	633,35 \$
TVQ	1049,96\$	1 263,53 \$
TOTAL AVEC TAXES	12 102,12 \$	14 563,88 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jocelyn Bernier

APPUYÉ PAR Madame Chantale Alain ET RÉSOLU

QUE ce conseil retienne la soumission la plus basse soit celle de Caillouette & Associés, au montant de 10 525,87 \$ (taxes en sus).

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer avec l'entreprise Caillouette & Associés pour et au nom de la municipalité de Saint-Athanase tout document relatif au remplacement des lumières de rues actuelles à haute pression sodium par les luminaires au DEL.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 18 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le
président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre procède à la fermeture de
l'assemblée.

M. André St-Pierre, maire

Mme Francine Morin, G.M.A.
Directrice générale & secrétaire trésorière